Image not found or type unknown

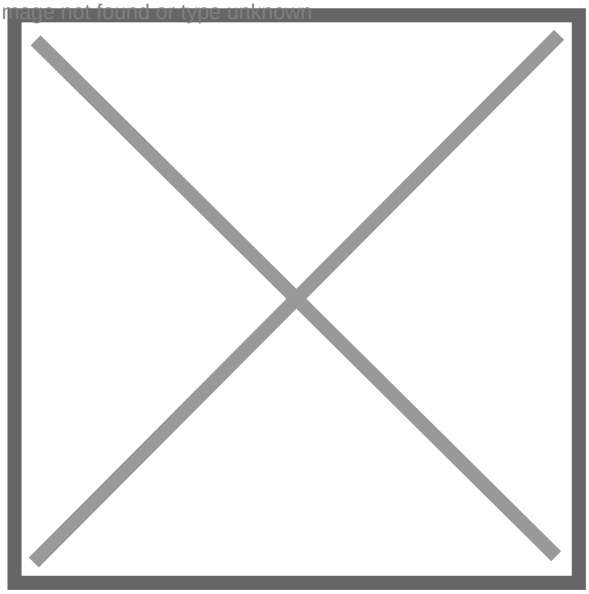

Abandon et négligence de mineur

Par **Devilisa**, le **27/02/2019** à **11:04**

Bonjour,

Je suis une amie d'un jeune garçon de 17 ans qui a été abandonné par ses parents il y a un an.

Par abandonné, j'entends que les parents, habitant enbanlieue marseillaise, l'ont laissé chez moi, puis chez sa grand-mère, sans aucune aide et sans aucun papier à part sa carte d'identité.

Je précise que ce n'est pas la première fois : ils avaient déjà mis à la porte leur fille de 17 ans, qui vivait chez son petit ami sans que ses parents s'en préoccupent.

Les parents ne donnent pas d'argent et ne prennent aucun contact avec lui : son père n'est venu lui rendre visite qu'une fois, et il n'a rien fait à part le frapper. Il y a eu également eu des menaces de mort et des insultes de la part du père au téléphone.

J'ai contacté les services sociaux à trois reprises, et on m'a bien confirmé que c'était un cas de grave négligence. Les services sociaux ont convoqué les parents 1-2 fois, ont convoqué le jeune garçon 2-3 fois, et depuis il n'y a aucune nouvelle

Il a été au comissariat tenter de porter plainte pour abandonner, mais on lui a dit qu'ils ne prenaient jamais les plaintes de mineur, ce qui est faux car un mineur peut porter plainte, je l'ai déjà fait.

En sachant qu'ils ont abandonné toutes leurs responsabilités parentales, qu'il a été confié à été confié à des gens qui ne sont pas ses responsables légaux et qu'il n'y a pas eu d'attestation d'hébergement, confirmez-vous qu'il s'agit d'abandon ? Qu'est-il possible de faire

?

Merci d'avance

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés